

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >  
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50  
 FRANCE, un an. . . . . 15 >

## ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 10 c.  
 Ordinaires. . . 20 c.  
 Réclames. . . 25 c.

# LE PEUPLE VOSGIEN



## JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

Mardi, 27 Août 1850.

On s'abonne : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉJEAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GURRY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

## LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

## AVIS.

Nous prévenons nos abonnés en retard de plus d'un trimestre, que nous disposons sur eux en augmentant le prix de leur abonnement de 0,15 cent.

Les exigences de la nouvelle loi sur le timbre et les frais de recouvrements que nous avons bien voulu supporter jusqu'ici, nous mettent dans la nécessité de tirer sur eux pour six mois.

Le prix des abonnements aux journaux doit toujours être payé d'avance, c'est à tort que plusieurs abonnés ont refusé d'acquiescer leur mandat, prétextant que leur abonnement n'était pas expiré.

Les pertes que nous ont occasionnées ces refus de paiement ont été trop considérables, pour que nous nous exposions de nouveau, en ne prenant pas ces précautions.

Nous informons nos amis qu'une réunion générale des actionnaires du *Peuple vosgien* aura lieu le lundi 2 septembre prochain, à l'issue de notre procès.

On entendra dans cette réunion la lecture d'un rapport sur la situation du *Peuple vosgien* depuis sa fondation, et on sera de plus appelé à délibérer sur la constitution définitive de la société.

Ceux qui ne pourraient pas absolument assister à cette réunion voudront bien, par lettre, charger un actionnaire de les y représenter.

Remiremont, le 27 Août 1850.

## Voyage du président.

Nous avons laissé notre prince et sa suite sur le chemin de fer de Mulhouse à Colmar, entraîné à grande vitesse par la vapeur, et poussé à plus grande vitesse encore par le cri de *vive la République!*

Comme à Mulhouse, on arrive beaucoup trop tôt à

## FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

## SCHINDERRANS

(JEAN-L'ÉCORCHEUR).

Historique.

SUITE \*.

— Je t'ai dit de continuer, reprit-il d'un air calme, mais de ce calme effrayant du nuage encore chargé de la foudre.

Ouldine fit un effort... aucun son ne parvint à ses lèvres... Philippe en eut pitié... il lui versa un verre d'eau.

— Bois cela, dit-il brusquement, et continue... tu disais donc que... Rachel savais que j'étais ici?

— Oui, maître.

— Et... elle va venir me voir, n'est-ce pas?

— Oui, maître.

Colmar. La garde nationale et la troupe ne sont pas prêtes, mais le peuple est là depuis longtemps au débarcadère, impatient de faire éclater devant le neveu de l'empereur son enthousiasme républicain.

Quand le vin est tiré, il faut le boire, Monseigneur! Vous avez voulu connaître par vous-même l'esprit actuel de vos bons électeurs de l'Est, car ces braves gens-là ont tous voté pour vous au 10 décembre; vous avez voulu savoir lesquels avaient raison, des journaux démocrates qui vous ont répété tant de fois que la France veut conserver la République, ou de ces vils courtisans qui vous font rêver d'empire, quand ils ne rêvent eux-mêmes que votre perte et le retour du plus honteux des passés; vous devez être à peu près fixé maintenant; et si les brillantes illusions qu'on vous prêtait au départ vous ont déjà cruellement abandonnés à la moitié du chemin, ce n'est pas au peuple qu'il faut vous en prendre, il n'a rien fait, lui, pour vous les donner ces illusions, pas même votre fabuleuse élection!

Qu'avez-vous fait des siennes, vous? Votre gouvernement appuyé sur la réaction ne les lui a-t-il pas arrachées successivement une à une? Elles étaient cependant justement fondées celles-là, puisqu'elles s'appuyaient sur les promesses de votre candidature: remboursement des 45 centimes, abolition de l'impôt des boissons, diminution des charges, extinction de la misère, organisation du travail, crédit agricole, liberté individuelle, liberté de la presse, amnistie; voilà quelques-unes de ces illusions que le peuple s'étaient faites en vous nommant pour quatre ans président de la République; hélas! hélas! il ne lui est bientôt resté que le regret de s'être aussi étrangement trompé.

Mais nous voici bien loin de Colmar, retournons-y pour un tout petit moment, car M. le président ne s'y trouve pas plus à l'aise qu'à Mulhouse. Ce n'est plus seulement le cri de *vive la République* qui vient retentir à ses oreilles, il lui faut subir la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, que l'artillerie de la garde nationale chante avec enthousiasme en défilant devant la préfecture où se trouve le prince.

Ce manque d'égards de MM. les gardes nationaux de Colmar envers le neveu de l'empereur, a été récompensé comme il le méritait: lorsque le piquet d'honneur fourni par eux s'est présenté à l'hôtel de la préfecture, on a tout bonnement refusé ses services; la réplique, il est vrai, ne s'est pas fait attendre, car le commandant Koch a remis immédiatement sa démission au maire.

M. le président a quitté Colmar en boudant sérieusement; il n'a pas même voulu honorer de sa présence le bal qui lui était offert par la ville.

— Parbleu! c'est tout naturel, s'écria Philippe d'Argental avec un éclat de rire sauvage... Mais parle donc! pourquoi n'est-elle pas venue tout de suite?

— Parce que... parce que maître... je lui ai dit qu'il ne fallait pas vous surprendre, et que... le bonheur de la revoir tout à coup... sans y être préparé, pourrait vous faire mal.

A ces mots cet homme étrange, qui venait de dompter la plus terrible des colères et qui se promenait avec agitation, s'arrêta devant elle.

Au fait, murmura-t-il comme en se parlant à lui-même, cette malheureuse a pu se tromper!...

Puis, élevant la voix: Écoute, Ouldine, je me suis abandonné tout à l'heure à un mouvement de fureur causé par ton imprudence, n'en parlons plus... Il te reste un seul moyen de réparer la faute.

— Oh! maître! s'écria la vieille Gypsie en se jetant à genoux et en fondant en larmes, je n'ai pas voulu vous offenser ni vous nuire, j'en jure...

— C'est bien. Lève-toi et écoute. Je t'avais crue perfide et j'allais frapper... ne crains plus rien de moi; ma colère n'éclate que sur les traîtres... mais tu as peut-

Arrivons tout de suite à Strasbourg où nous trouverons comme sur toute la route le même enthousiasme républicain de la part du peuple, le même découragement, la même mauvaise humeur, de la part du prince et de sa cour.

Une curiosité bien naturelle et le désir surtout d'acclamer la République démocratique dans une circonstance aussi grave que celle de la présence à Strasbourg de M. Louis-Bonaparte, avait attiré dans la vieille capitale alsacienne, une foule considérable. Les impérialistes n'en ont été que plus honteux de leur déconvenue et quelqu'un a peut-être juré tout bas, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

De nombreux incidents ont signalé le séjour du président à Strasbourg. La place nous manque pour entrer dans de longs détails, nous dirons toutefois que M. Louis-Bonaparte dans sa courte réponse à un discours très-digne du maire a eu le mauvais goût de faire voir qu'il avait été sensible au vote économique et démocratique du conseil municipal de Strasbourg; qu'il a répliqué très-sèchement un *c'est très-bien* à l'allocution patriotique, du lieutenant-colonel Winterheld, qui lui présentait les officiers de la garde nationale, et enfin qu'à une demande d'amnistie formulée dans les termes les plus convenables par M. Ereckmann membre de la chambre de commerce, l'un des accusés du 13 juin acquittés à Metz, il a répondu par ces paroles peu fraternelles: « Si vous voulez, monsieur, que les condamnés politiques de ce département inspirent de l'intérêt, faites que ceux qui sont en liberté soient plus sages, respectent l'ordre et les lois; etc. »

Ceux qui sont en liberté n'ont pas profité de cette leçon de sagesse car ils ont continué à crier *vive la République! rien que la République!* et *vive l'amnistie!*

Faut-il maintenant vous parler des complots, dont la presse réactionnaire a parsemé le voyage du président. Quand nous vous racontions, dans notre dernier numéro, la *bousculade* de Besançon, nous ne pensions guère que les journaux de l'Élysée en feraient un noir complot; c'est ce qui a eu lieu pourtant. Mais celui-là a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Mulhouse, Colmar, ont eu également leurs petits complots, mais la police dans ces deux villes est encore trop candide pour organiser comme il faut ces choses-là; à la bonne heure à Strasbourg! Un farouche démocrate le citoyen Gerber, a commis l'imprudence de faire couper sa barbe, une barbe rouge magnifique, la veille de l'arrivée du président, il n'en a pas fallu davantage à la police strasbourgeoise pour échafauder son complot. Le citoyen Gerber a d'abord été jeté en prison, puis

être ruiné toutes mes espérances de bonheur, de repos et d'avenir! Cette femme, à laquelle tu viens de dénoncer ma retraite et qui me poursuit de son amour, je la hais, moi! je ne veux point la voir; son apparition ici ferait naître une catastrophe terrible... l'un de nous mourrait! tu comprends maintenant ce que tu as fait... Eh bien, tu peux tout réparer; voici comment: A l'instant même tu vas repartir, tu la retrouveras sans doute où tu l'as quittée, ou sur le chemin qu'elle doit suivre pour se rendre ici. Il faut lui persuader que j'ai abandonné Pirrenens en apprenant qu'elle allait y venir, et que je me suis dirigé vers Mayence. Mais veille sur toi, joue bien ton rôle, car elle n'est pas facile à tromper. Si elle vient, Ouldine, malheur à toi!... Si tu réussis, au contraire, je serai magnifique envers toi... ma reconnaissance est aussi grande lorsqu'on me sert, que ma vengeance est terrible lorsqu'on me trahit... Es-tu disposée à faire ce que je te demande?

— Vous le savez, maître, je vous appartiens.

— Reste encore un instant, dit-il en ouvrant la porte, je vais voir si tu peux sortir.

Quelques minutes après il revint.

\* Voir les numéros des 19, 25, 26, 31 juillet, 6, 15 et 16 août.

d'autres imprudents comme lui ayant eu l'audace de crier *vive la République!* à bas les prétendants! on a écrit au *Moniteur du soir* que la vie du prince avait couru les plus grands dangers. La justice informe.

Dans le trajet de Strasbourg à Lunéville M. le président n'a pas eu beaucoup d'agrément non plus; mais notre récit devient monotone car il fait toujours redire la même chose et nous commençons à croire à l'existence d'un immense complot tramé par toutes les populations de l'Est, non pas contre la vie de M. Bonaparte, mais contre ses prétentions napoléoniennes.

Enfin nous voici arrivé à Lunéville, où le préfet des Vosges, accompagné de ses quatre sous-préfets et de ses trois conseillers de préfecture, attend le prince avec une si touchante impatience. Cependant M. Louis Bonaparte se montre assez froid, dit-on, envers M. Dépercy, il ne le décore pas de sa main, ainsi que ce fidèle fonctionnaire l'avait espéré. Est-ce donc qu'on aurait fait connaître au président l'ancienne opinion de notre préfet sur son compte?

M. Dépercy s'était fait suivre à Lunéville par un assez bon nombre de fonctionnaires qu'il devait présenter à son ami le président. On nous affirme qu'arrivé là-bas, il ne s'en est plus inquiété le moins du monde. Plusieurs d'entre eux, réduits à se promener dans les rues par une pluie battante, et n'osant se présenter seuls, ne savaient que devenir, ni même où aller se loger.

Le voyage du président n'offrira plus désormais pour nous qu'un intérêt médiocre. L'effet qu'on cherchait s'est produit au rebours des espérances de l'Elysée; c'est un immense pas de fait pour la République; nous en remercions sincèrement M. Louis Bonaparte.

SELME DAVENAY.

#### Note pour servir à l'histoire d'un préfet.

Grâcié par suite de l'amnistie qui eut lieu lors du mariage de l'ex-duc d'Orléans, le chef de l'insurrection d'Arbois rentra en France.

Bientôt sous forme apparente de reconnaissance, mais au fond par pure ambition, il abjura sa foi républicaine et devint l'un des plus chauds partisans du vieux roi Louis-Philippe, aussi employa-t-il tous ses efforts pour faire réussir la candidature ministérielle de M. Pouillet qui se présentait alors dans le Doubs. Ce fut sans doute pour prix de ses services électoraux qu'il obtint à cette époque une demi-bourse dans un collège royal pour l'un de ses enfants.

Quelque temps avant la révolution de février, il y eut à Châlons, comme dans beaucoup d'autres villes, un banquet réformiste auquel il ne voulut point assister, dans la crainte de se compromettre, et à ce sujet il tint à peu près le propos suivant: « Je ne suis pas plus républicain que philippiste; tout ce que j'ai fait et tout ce que je fais encore, ce n'est que pour arriver à une position. Voilà tout ce que je veux; quant au reste, je m'en moque. Mais la révolution de février étant arrivée, et la République ayant été proclamée, notre homme se repentit grandement, non seulement de son refus d'assister au banquet de Châlons, mais encore du propos qu'il avait tenu. Alors, en examinant les affiches qui indiquaient notre nouvelle forme de gouvernement, il se mit à crier plus fort que les autres: *Vive la République!* mais il avait compté sans son hôte, car les habitants d'Arbois qui le connaissaient bien, l'entourèrent et lui auraient fait un mauvais parti, s'il n'avait trouvé son salut dans ses jambes.

Il ne se tint cependant pas pour battu, tant son ambition l'aiguillonnait. Il se présenta comme candidat à

— Va, le passage est libre.

La Bohémienne gagna la porte avec une promptitude facile à concevoir. Quant à Philippe, il se laissa tomber sur son divan, violemment ébranlé par les émotions de cette journée.

#### VII.

A quelque temps de là, par une belle soirée d'automne, il y avait grande fête à l'hôtel de la Croix d'Or.

Tous les habitants de Pirmesens semblaient s'être donné rendez-vous dans son vaste jardin. L'air vibrail au son d'une musique enivrante, la valse nationale tourbillonnait sous la charmille, et cette petite hôtellerie, d'habitude si calme, si réservée derrière son grillage de bronze, offrait alors une de ces scènes joyeuses dont la peinture flamandaise peut seule atteindre la verve et l'originalité.

Dans la matinée du même jour, un brillant cortège s'était dirigé vers le temple vieux de Pirmesens, édifice gothique consacré depuis deux siècles à l'exercice du culte protestant. Là, en présence d'un nombreux concours, on avait célébré le mariage de M<sup>lle</sup> Louise Blésius et de M. le vicomte d'Argental.

la constituante, et fut honteusement repoussé tant par le parti républicain que les autres partis.

Pour panser ses blessures, le général Cavaignac le nomma préfet. Nos lecteurs savent le reste.

Voici une page curieuse exhumée des œuvres de M. Thiers, l'un des héros du parti de la réaction, de ce parti qui ne veut plus entendre parler de la Révolution. Nous sommes en tout de l'avis du M. Thiers de 1850:

« Oui, nous sommes des jacobins, et nous ne voudrions pas être autre chose; oui nous sommes des gens du Peuple et des jacobins avec Mirabeau, Sièyès et Barnave! C'est aussi de notre côté que se trouvent les jacobins qui moururent ou qui souffrirent comme Lafayette. Les jacobins sont, pour nous, tous les hommes qui, depuis 1789, ont émis un vœu de liberté; oui, nous sommes heureux d'être de ce parti des jacobins!

» Il y aurait lâcheté à désertir la cause de la Révolution: nous lui devons tout ce que nous sommes et nos adversaires eux-mêmes, qui la diffament et la calomnient, lui doivent une existence nouvelle, des titres rajeunis, des dettes acquittées, la liberté dont ils usent contre elle, tout, même le PAIN QU'ILS MANGENT. »

On lit dans l'*Evénement* de samedi: « Quelques représentants affirmaient aujourd'hui, à la salle des conférences, qu'au retour du président de la République, il y aurait une modification ministérielle dans un sens plus libéral. »

## Département.

### EPINAL. —

CONSEIL GÉNÉRAL. — La session s'est ouverte hier par la nomination de M. Resal comme président et celle de M. Ravinel comme secrétaire.

Ce résultat ne nous étonne pas. Les conseils généraux sont comme la majorité de l'assemblée législative, l'expression de l'opinion publique égarée par la terreur blanche. Les élections qui ont produit ces conseils ont eu lieu deux mois seulement après les malheureuses journées de juin 1848, alors que les réactionnaires, tout en étouffant la Révolution, criaient encore: *Vive la République!* et que les républicains, découragés par les fautes du pouvoir et les erreurs du suffrage universel, en appelaient déjà à un temps meilleur qui viendra bientôt, nous l'espérons.

M. Resal a remercié le conseil, en attribuant ce vote de confiance à la conduite politique qu'il a tenue à l'assemblée. Vous savez laquelle!

Le préfet a fait aussi son discours; c'est-à-dire qu'il a retourné une fois encore les phrases creuses et ronflantes dont il a déjà usé si souvent à l'encontre de la *démagogie*. Il faut que ses remords de 1854 soient bien tenaces.

— M. Leclerc, président du tribunal d'Epinal, est nommé par M. Bonaparte chevalier de la Légion-d'Honneur. C'est probablement la récompense du discours ultra-réactionnaire qu'il a prononcé à la séance d'installation de la magistrature, à l'issue de cette messe du Saint-Esprit à laquelle ont refusé d'assister les officiers de notre garde nationale. — Capacité nulle, services idem.

— M. Génin, délégué pour administrer la ville d'Epinal en l'absence d'un maire, vient d'annoncer au conseil municipal que le délai pendant lequel il avait consenti à se charger de ces fonctions étant depuis longtemps expiré, il se retirera à partir de jeudi prochain.

Les anciens vassaux du prince des Deux-ponts y étaient accourus en foule; à peine échappés au régime féodal, ces braves gens ne pouvaient croire qu'un noble de vieille souche consentit jamais à épouser une simple roturière, fût-elle la plus jolie fille du palatinat.

Mais quand les paroles sacramentelles eurent été prononcées, le doute fit place à l'enthousiasme; ils suivirent le cortège jusqu'à l'hôtel, en témoignant leurs sympathies aux jeunes époux par leurs applaudissements.

Le père Blésius, touché de ces démonstrations amicales, les invita tous au banquet. Ils ne se firent pas trop prier et bientôt on n'entendit plus que le choc des verres et le cliquetis des fourchettes.

Lorsque ces joyeux convives eurent suffisamment fêté le veau gras et le johanisberg, ils se répandirent dans le jardin. Après de la gloriolette se développait un délicieux préau que le bon hôtelier avait fait aplanner et sabler avec soin; l'orchestre, caché sous un berceau de vignes, fit alors entendre quelques puissants accords.

A ce signal, les villageois accoururent de tous côtés, la musique se cadença peu à peu; les jeunes paysans,

ENCORE LA COMPAGNIE DE POMPIERS. Il y a vraiment quelque chose de très-singulier dans les allures administratives de M. Dépercy. Les rancunes politiques passent chez lui avant toute autre considération.

A Vittel, la compagnie de pompiers est dissoute malgré sa belle tenue, qui en ferait une compagnie modèle, malgré les services rendus, malgré ceux qu'elle pourrait être appelée à rendre... son capitaine est républicain... pour M. Dépercy, cela suffit... et la compagnie est cassée comme on casserait un simple caporal.

A Epinal au contraire, M. le préfet ne veut pas dissoudre le reste de la compagnie actuelle, malgré les vœux réitérés du conseil municipal, malgré l'impossibilité évidente pour tous de la reconstituer sur un pied convenable sans une dissolution... En effet, M. Dépercy a pour cela une raison excellente, il craint que le capitaine actuel ne soit pas renommé lors d'une nouvelle réélection...

Qui peut donc pousser M. le préfet à défendre ainsi les épaulettes d'un seul contre les intérêts de tous?... Qui peut, d'un autre côté engager M. Baurain à exciter les pompiers qui lui restent contre leurs camarades sortis de la compagnie, et qui y seraient rentrés depuis longtemps si on avait tenu les promesses qui plusieurs fois déjà leur ont été faites?

En un mot, pourquoi M. le préfet est-il si ardent à soutenir M. Baurain et M. Baurain si verbeux quand il engage les hommes de sa compagnie à *tenir bon*, à *ne pas l'abandonner*, à *ne pas écouter les récalcitrants ambitieux qui veulent des grades*, etc., etc., etc.?

En attendant, les citoyens qui se font toutes ces questions, gémissent de cette *entente cordiale* entre M. le préfet et M. Baurain et se demandent s'il ne serait pas plus digne, plus louable de céder aux vœux d'une cité entière et de se soumettre à toutes les chances d'une réorganisation complète, que de lutter ainsi dans un intérêt personnel contre la volonté et les intérêts de tous.

— On répand dans Epinal le bruit que le préfet veut dissoudre le conseil municipal, et que, pour colorer cette nouvelle brutalité administrative d'un prétexte quelconque il ne s'adresse pour offrir la mairie qu'à ceux des conseillers sur le refus desquels il croit pouvoir compter afin de dire ensuite qu'il n'a trouvé personne qui consentit à accepter l'administration.

— On sait que M. le Préfet a adressé à toutes les communes du département une circulaire par laquelle il engageait les gardes-nationaux et les maires à l'accompagner à Lunéville, afin d'y rendre leurs devoirs au président de la République.

M. Génin, délégué faisant les fonctions de maire d'Epinal, n'a reçu cette circulaire que le lundi 20 août, lorsque toutes les autres communes en étaient déjà touchées depuis 5 ou 6 jours.

Sans doute, M. le préfet, avait hésité à raviver par cette circulaire la plaie encore saignante au cœur des citoyens d'Epinal... il s'est ravisé cependant, et la réponse de M. Génin, ne s'est pas fait attendre...

« Mieux que Personne, M. le préfet, vous savez ce qu'est devenue la garde nationale. Quant à moi, il m'est impossible de vous accompagner, etc. »

Nous ne citons pas textuellement, mais nous croyons pouvoir affirmer que tel est le sens de la réponse.

M. le préfet n'a donc pas eu à présenter au président les corps municipaux des principales villes du département.

Puisse M. Bonaparte s'être aperçu de cette absence et en comprendre la signification! Mais nous prêchons dans le désert... Les fonctionnaires salariés y étaient et cela suffit... C'est là le *vrai peuple*, le reste n'est plus que *vile multitude*. Nous voudrions bien savoir si M. le

en gilet écarlate, passèrent amoureusement leurs bras autour des noirs corsets des jeunes paysannes, et la valse se mit à décrire ses courbes rapides sur l'arène sablonneuse.

Tibalt, en grand costume d'apparat, et le père Blésius restèrent à la table du banquet pour tenir compagnie au bourguemestre, au garde général et aux notabilités importantes de Pirmesens.

Les jeunes époux ne tardèrent point à se rendre au bal champêtre. Ils y furent accueillis par les vivats de la foule et proclamés le plus beau couple du pays. En effet, Louise était ravissante de grâce et de simplicité; sa figure douce et recueillie, son attitude modeste, sa robe blanche et sa couronne virginale rappelaient ces naïves créations de Greuze, où le grand artiste a su fondre l'idéal le plus suave, avec ce que la nature a de plus touchant et de plus vrai.

Philippe d'Argental offrait le type d'une beauté plus sévère, plus passionnée, l'orgueil du triomphe éclatait sur son front, un sourire fier, audacieux, défiant le destin, se dessinait sur ses lèvres... Cet homme avait l'air de marcher sur les nuages; il croyait avoir vaincu le sort.

préfet, qui a si bien connu le président en Suisse, lui aura dit en face ce qu'il disait avant son élection :... que c'est un homme nul, sans moyens, qui nous rendra la risée de l'Europe... etc., etc....?

— Poursuite du retard apporté par le mauvais temps aux travaux de la campagne et de l'arrêté préfectoral qui fixe au 8 septembre prochain l'ouverture de la chasse, de la fête du comice agricole d'Epinal a été reportée au dimanche 15 septembre.

DISTRIBUTION DES PRIX. — La distribution des prix a eu lieu à Epinal le mercredi 21 août, dans la salle de spectacle.

Deux discours, l'un de M. Cerquand, régent de seconde, l'autre de M. le préfet, ont été prononcés à l'ouverture de la séance.

En ce temps de triomphe jésuitique sur l'esprit libéral de l'université, il y avait quelque courage à défendre les études littéraires contre les attaques dont elles ont été si souvent l'objet dans ces derniers temps. C'est ce qu'a fait M. Cerquand, dans un discours dont l'élégance de la forme ne faisait que mieux ressortir la profondeur et la vérité du fond. Le jeune professeur a raison : les études littéraires sont les conservatrices des idées acquises à l'humanité.

En apprenant à connaître le passé, elles consolent du présent et préparent l'avenir. Ce texte, développé avec autant de jugement que d'esprit et d'érudition, a constamment captivé l'attention de l'auditoire, qui en a témoigné sa satisfaction à l'auteur par les plus vifs applaudissements.

M. le préfet a pris ensuite la parole. Il nous a semblé que ce magistrat, oubliant, dans cette fête de famille qu'il s'adressait à des intelligences naïves, étrangères encore à nos luttes politiques, s'est souvenu un peu trop de son rôle de préfet.

Là, comme partout ailleurs, il a enfourché son dada politique, et dans un tableau fantastique où nous avons encore entendu l'éternel refrain des doctrines subversives, d'agitateurs, de violences, il a essayé de jeter l'effroi dans les jeunes cœurs auxquels il s'adressait... Mais toute cette fantasmagorie a peu touché l'auditoire, et il serait bien temps de mettre toutes ces vieilleries au rebut pour se revêtir d'un costume un peu plus neuf.

On a remarqué à cette séance la présence du citoyen Guilgot, représentant du peuple, qui a couronné bon nombre d'élèves, et on a applaudi au sentiment de délicatesse qui l'a empêché de prendre place au premier rang, à côté de M. le préfet.

Parmi les lauréats, nous devons citer les noms si souvent rappelés des élèves Wherlé, Volfrom, Moinot, Legras, Gley, Mathieu, Sergent, Bour, Haxo, Bonne-Sœur, Marchal, Vinot, Bannerot, Toillier, Arnould, Brulfer, Ribaillier, Braun, Barroué, Rivat et Barbier.

**Chronique des départements voisins.**

NANCY. — La moisson des blés est à peu près terminée dans notre département. Le rendement moyen du jour de 20 ares 44 centiares sera d'au moins 4 hectolitres. Les avoines et les pommes de terres donneront aussi une récolte abondante.

— M. le président de la République a changé son itinéraire pour aller visiter Dieuze, où M. Grimaldi, l'homme d'affaires de l'ex-reine Christine, lui a fait une réception vraiment princière. Les Vatel de Nancy n'ayant pas paru dignes de fournir le service d'une bouche aussi auguste que celle de M. le président de la République, c'est le célèbre Chevet, de Paris, en personne, qui s'est rendu en poste à Dieuze avec sa batterie de cuisine, pour présider au repas présidentiel.

Nous ne savons si cette splendide fête gastronomique, qui a été accompagnée d'une non moins splendide illumination

Parfois cependant, ses yeux parcouraient avec inquiétude la route de Creusnach, qui se roule en turban jusqu'au sommet du mont Tonnerre. Il jeta de ce côté un coup d'œil rapide et profond comme celui du marin qui fouille d'un seul regard l'immensité du ciel pour y découvrir l'indice de la tempête.

Ce qu'il redoutait, lui, ce n'était point la foudre, c'était le fantôme sanglant de son passé, qu'il tremblait de voir apparaître au milieu des joies pures du présent; ce qu'il craignait, c'était l'arrivée subite de Rachel, et cette mordante inquiétude troublait déjà son bonheur.

Cependant la danse, un instant suspendue, se ranima plus vive, plus entraînant que jamais; les deux époux eux-mêmes, électrisés par l'exemple, s'élançèrent dans le tourbillon d'une valse, et Philippe d'Argental, complètement transformé, oublia ses craintes.

Il pressait Louise dans ses bras, il respirait son baïe, il s'enivrait de son regard. Les yeux de la belle enfant étaient humides de bonheur et d'amour, ses joues étaient brulantes; elle ne sentait plus ses pieds voltiger sur la terre, elle croyait fuir dans l'espace. A la fin d'un galop, elle tomba toute haletante sur un banc

des mines, a fait passer la ville de Dieuze d'une couleur rouge bon teint au blanc déteint de la République honnête et modérée. Nous en doutons. (Patriote de la Meurthe).

BAR-LE-DUC. — La voiture des maîtres de poste, partant de Bar pour aller rejoindre le chemin de fer, a versé samedi dernier, à quelques pas du village de Chaucenay. Un des chevaux qui la conduisaient s'est effrayé et, avant que le postillon ait pu le retenir, a, par un brusque mouvement, versé la voiture sur un des côtés de la route. Trois voyageurs, placés sur l'impériale, ont été blessés; l'un d'eux a reçu d'assez fortes contusions. Il n'y a de la faute de personne dans cet accident; la voiture avait franchi les côtes dangereuses qui existent entre Bar et Saint-Dizier et se trouvait alors sur un terrain plat où il fallait, pour amener un malheur, une de ces circonstances fatales impossibles à prévoir.

— Il se passe à Berthelévill (Meuse), chez M. de Germingey, un fait fort remarquable et très-étrange : trente-cinq vaches sur quatre-vingt, qui sont réunies dans ses étables, sont atteintes par la petite vérole. Ce cas très-rare, est l'objet de l'attention de plusieurs vétérinaires et médecins qui se rendent sur les lieux pour aider de leur concours à en expliquer l'effet et la cause.

LIGNY. — Un escadron des guides était dernièrement de passage à Ligny. Quelques militaires de ce corps étaient au Parc où il y avait bal public : ils adressèrent à quelques-unes des danseuses des invitations qui toutes furent refusées. Ces jeunes gens voyant que le beau sexe du lieu s'obstinait à repousser leurs hommages, et s'en tenait au pékin, prirent gaiement le parti de danser entre eux. Les quadrilles se formaient, quand apparut M. le commissaire de police, qui sous prétexte que ces militaires cherchaient du bruit, leur fit la défense expresse de se mêler à la danse. On nous assure même qu'en prit un par le collet en le menaçant de l'arrêter; mais nous n'en croyons rien. Les guides ébahis, se demandaient si M. le commissaire prenait bien le moyen d'éviter le bruit : il paraît même que plusieurs s'apprêtaient à lui faire comprendre que non, quand un officier intervint, qui les engagea à demeurer calmes et à se retirer. Ils se retirèrent en effet, mais aux cris plusieurs fois répétés de : vive la République démocratique et... ! le mot fut lâché. Ligny l'entendait pour la première fois!

STRASBOURG. — Un témoin auriculaire nous rapporte qu'un premier cri de « vive la République ! » poussé à l'arrivée du prince-président au débarcadere, un capitaine de gendarmerie a dit à un de ses gendarmes : allez, empoignez tous ceux qui orient! Cet ordre n'a pas été exécuté; il aurait fallu empoigner toute la population.

— Dans la matinée d'hier, un train de plaisir est arrivé à la station de Strasbourg. Ce convoi monstre était composé de 29 voitures renfermant plus de mille personnes venant de Bâle, Mulhouse, Colmar et Schlestadt, pour assister à la revue du Polygone.

— Plusieurs arrestations ont été opérées dans la journée du 21. Entre autres personnes, les gendarmes ont arrêté un citoyen très-honorable, M. Péchoin, préparateur de chimie à l'académie de Strasbourg, accusé d'avoir crié sur le passage du prince-président : A bas les prétendants! selon les uns, et à bas les Prussiens! selon les autres.

WASSELONNE. — Le président a été accueilli aux cris de Vive la République! Vive la Constitution! Il s'est arrêté dix minutes dans cette ville, et est reparti au galop, reconduit par les acclamations qui l'avaient salué à son arrivée.

SCHILTIGHEIM. — Le maire de la commune de Schiltigheim a fait convoquer dimanche dernier le corps d'officiers de la garde nationale pour, conformément aux ordres de M. le préfet, les inviter à assister à la réception du prince-président; mais par suite du désaccord qui depuis longtemps existe entre le maire et la garde nationale, désaccord qui a été signalé à l'autorité supérieure et dont le Démocrate a lui-même déjà fait mention, MM. les officiers ont décidé à l'unanimité qu'ils n'assisteraient pas à la réception.

M. le maire persistant alors, sans doute dans l'intention de faire amende honorable du petit accès de fièvre républicaine dont il avait été atteint lors des dernières élections, transforma son invitation en un service obligatoire. Les bulletins

de gazon qui environnait la gloriète.

— Ah! je suis trop heureuse, dit-elle avec une naïveté charmante; c'est un rêve! mon Dieu! ne m'éveillez pas encore!

Philippe la serra avec force sur sa poitrine...

Les heures s'enfuyaient rapidement avec le plaisir; déjà le soleil avait disparu à l'horison, le ciel s'était couvert d'une poussière d'étoiles étincelantes; les musiciens essouffés ne tiraient plus que des sons criards de leurs instruments, et la foule des danseurs s'éclaircissait peu à peu.

Les nuits d'automne sont froides dans ces contrées montagneuses. Louise sentait un léger frisson courir sur ses blanches épaules. Philippe frissonnait aussi, mais ce n'était point de froid.

Alors sans s'être dit un seul mot, ils furent d'accord pour s'échapper.

Au moment où l'on préludait à une contredanse, ils se glissèrent furtivement dans la charmille et regagnèrent l'hôtellerie. En traversant le vestibule, des voix confuses et de bruyants éclats de rire frappèrent leurs oreilles. Les derniers convives restés à table, après de

de convocation furent envoyés à domicile, le rappel fut battu à onze heures et à midi, et il se présenta en tout environ vingt hommes, y compris la musique et l'état-major, qui, après une heure d'attente, se sont retirés, tout confus de se trouver en si petit nombre, laissant le maire tout furieux de sa désobéissance. On assure que les manquants seront traduits devant le conseil de discipline.

MULHOUSE. — On signe en ce moment en ville une pétition, qui se couvre de nombreuses adhésions en faveur de M. Josué Hofer, ex-représentant condamné par la haute cour de justice par suite de l'affaire du 15 juin. Nous croyons, avec la grande majorité de nos concitoyens, M. Hofer plus malheureux que coupable, et nous formons des vœux pour que cet habile manufacturier puisse bientôt être rendu à ses travaux, qu'il n'aurait jamais dû quitter dans le plus grand intérêt de sa famille et de ses nombreux ouvriers.

WATTWILLER. — Un crime a été commis jeudi dernier, dans la forêt communale de Wattwiller. Le sieur Erny, brigadier forestier, présumant que les braconniers, fort nombreux dans cette localité, voudraient profiter du chômage de la fête de l'Assomption, pour exercer leur industrie, alla s'embusquer dans le bois. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer un délinquant ordinaire; et celui-ci se précipita aussitôt sur lui et lâcha le fusil dont il était muni. Le malheureux forestier reçut une partie de la charge dans le bras droit, qui fut traversé par les plombs, l'autre partie dans la poitrine.

On désespère de ses jours. Quant au meurtrier, c'est un nommé Stucker, de Berwiller; il a été arrêté dans la journée confronté avec sa victime et mis à la disposition du procureur de la République.

GRAY. — C'était lundi 11 août, la foire de Champlitte. On ne cite qu'un seul marché à terme, pour 600 quintaux de blé nouveau, au prix de 18 fr. les 100 kilog., livrables en octobre et novembre. Ce sont ces sortes d'opérations qui ont donné, depuis que l'on joue surtout, quelque célébrité à la foire de Champlitte.

En revanche, les blés vieux étaient recherchés en marchandise disponible, au prix de 17 fr. à 18 fr. 25, selon la provenance. On en attribuait la demande autant à la crainte qu'inspire la qualité des blés nouveaux, dont on suspecte la condition, qu'à des besoins réels, besoins qui cependant peuvent exister, puisque les farines elles-mêmes étaient demandées, et qu'il s'en est fait quelques ventes dans les prix de 52 fr. 50 c. à 55 fr. 50 c., la balle de 125 kilog., selon les époques de livraison. Il a été remarqué que les fabricants se tenaient sur la réserve. Ils auraient offert leurs produits si on les leur eut moins demandés. C'est pour tous les articles le secret de la hausse et de la baisse.

Faute d'entente entre les vendeurs, qui voulaient 12 fr. et 12 fr. 50 c. par 100 kilog., et les acheteurs, qui ne proposaient que 11 fr. 50 c. il ne s'est traité aucune affaire en avoine. La vieille, qui devient de plus en plus rare, s'est payée 12 fr. — La récolte de ce grain, abondante dans nos pays serait, dit-on, moins riche dans la Champagne et dans la Lorraine.

La vigne réclamerait une série de beaux jours. On prétend que le raisin est en retard et qu'il faut renoncer à l'espoir de faire du bon vin. Je rends les choses comme on me les dit, en priant le lecteur de ne pas oublier mon jugement sur les assertions trop brusques. (Presse grayloise.)

**Intérieur.**

— Le Siècle publie ce matin une lettre fort curieuse et fort spirituelle de Wiesbaden. Malheureusement cette lettre est fort longue et il est difficile d'en donner même des extraits, disons seulement qu'elle confirme beaucoup de choses qu'on savait déjà : la profonde division qui sépare l'émigration nouvelle en deux camps, et la mauvaise réception faite à la jeune droite et à M. de la Rochejaquelein.

Cette lettre nous apprend également que malgré les dénégations des légitimistes, le prince boite d'une façon sensible, et qu'il est dans la dépendance absolue du duc de Lévis, lequel ne le quitte jamais, même quand le prince va au bain.

Nous ne pouvons mieux faire pour donner une idée du peu

nombreuses libations, étaient devenus fort gais, ils parlaient tous ensemble et riaient souvent sans trop savoir pourquoi. La voix du père Blésius dominait le tumulte.

— Oui, messieurs, je le répète, disait-il, le vin du Rhin l'emporte sur le Champagne, le Bordeaux et tous les vins de France, d'Espagne et d'Italie. C'est le véritable sang des vieillards, il rajeunit le cœur et fait circuler dans les veines une existence nouvelle.

— Eh! je ne dis pas le contraire, répondit Tibalt, reconnaissable à son accent sardonique. Mais il monte un peu à la tête, votre sang des vieillards.

Et de nouveaux éclats de rire se firent entendre.

Vous pensez bien que nos deux époux ne s'amuseraient point à suivre le fil de cette conversation. Ils passèrent rapidement, Louise ouvrit la porte de sa chambre et Philippe la referma sur eux.

Une lampe voilée par un globe de porcelaine diaphane brillait sur la table de nuit et répandait une douce lumière dans l'appartement.

Cette lampe s'éteignit bientôt.

ÉMILE-BECKMANN CHATRIAN.

(La suite au prochain numéro.)

de malveillance de l'auteur de la lettre du *Sicéle* que de citer le portrait qu'il trace du comte de Chabard.

« Il serait tel, dit-il, qu'il est représenté dans les portraits si l'artiste ne l'avait un peu maigri par flatterie. Sa tête est plutôt jolie que belle, ses traits manquent d'expression, il semble regarder sans voir, sa physionomie est immobile. »

Le principe parle fort peu. L'expérience de ces dernières années nous prouve que cette réserve est dans les habitudes des prétendants.

La lettre finit par l'incident suivant qui en dit plus que tous les commentaires, sur les dispositions et l'esprit qui dominent à Wiesbaden parmi les courtisans du prince.

Au moment où M. de Chambord sortait du théâtre, des ouvriers allemands qui se trouvaient sur son passage avaient gardé leur chapeau sur la tête. Tout à coup un des légitimistes du cortège s'écrie chapeau bas ! et son injonction restant sans résultat, il se précipite vers un des ouvriers et lui fait tomber son chapeau du revers de la main. L'ouvrier répond à cette attaque inconcevable par un coup de point. M. Berryer tout effaré veut calmer l'agresseur qui n'était autre que M. le duc de Fitz-James et le papetier Jeanne a promis d'arranger l'affaire.

— Des instructions ministérielles viennent d'enjoindre à tous les fonctionnaires publics d'écrire leurs actes d'une manière très-lisible, et de signer leurs noms également très-lisiblement.

Nous croyons utile de porter cet avis à la connaissance des personnes intéressées, afin de leur éviter les poursuites que pourraient leur occasionner les infractions à ces instructions.

— Les engagements volontaires et les devancements de mise en activité sont ouverts pour :

Les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 51<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne.

Les 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> régiments d'infanterie légère.

Le 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

Le régiment des zouaves.

Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> régiments de cuirassiers.

Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> régiments de dragons.

Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régiments de lanciers.

Les 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régiments de chasseurs.

Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> régiments de hussards.

— M. le ministre de la guerre a décidé, le 6 du courant, que les militaires du bataillon d'ouvriers d'administration, des escadrons du train des parcs d'artillerie et des équipages militaires, qui ont moins de deux ans de service à faire pour atteindre l'époque de leur libération, et qui sont aujourd'hui dans leurs foyers en vertu de congés temporaires, par suite de la réduction qu'a subie l'effectif de ces corps, seront inscrits sur les contrôles de la réserve de leur département.

#### CHRONIQUE EDIFIANTE.

— La *Revue de Namur* nous apprend que la cour d'assises de cette ville a condamné, le 12 de ce mois, un ancien frère de la doctrine chrétienne, nommé Nicanor, à cinq ans de travaux forcés et à l'exposition comme coupable d'attentat aux mœurs, sur les jeunes élèves qui fréquentaient son école à Andennes.

— La cour d'assises de la Seine, jugeant à huis clos, a condamné aujourd'hui le nommé Emile-Marie Pedron, ex-ecclésiastique du diocèse de Bordeaux, interdit il y a six ans, à huit ans de travaux forcés, pour attentat à la pudeur commis sur la personne d'un jeune garçon âgé de moins de quinze ans, et son frère Jules Pedron, à quatre ans d'emprisonnement pour les mêmes faits.

Le jury avait admis pour ce dernier des circonstances atténuantes.

L'audience n'a été rendue publique que pour le résumé de M. le président Bresson, le prononcé du verdict du jury et de l'arrêt de la cour.

— On écrit de l'arrondissement de Lons-le-Saulnier à la *Tribune du Jura* :

Un certain abbé de notre localité (l'abbé.....), qui, depuis deux ans est un scandale par sa coopération à la vente de certaines marchandises tous les jours de marché, sur la place de Lons-le-Saulnier, et d'ailleurs assez mal famé autrement, vient de donner une interprétation assez étrange au quatrième commandement de Dieu, qui pourrait se traduire ainsi : « Père et mère, tue, tue... afin que tu sois maître plus promptement. » Comme le fait que je viens vous signaler se rattache à la cause des défenseurs de l'ordre, je ne puis le laisser passer sous silence.

Il y a quelques jours à peine, ce digne enfant de Loyola, assisté d'un de ses frères, aidait à son père à décharger une voiture de foin, dans l'intérieur d'une grange; je ne sais ce qui vint tout-à-coup troubler la bonne harmonie qui paraissait devoir régner entre eux, et amena une lutte acharnée entre le père et ses deux fils; toujours est-il que l'abbé et son frère se ruèrent à coup de pieds et de poings sur leur père, se débattaient sous leurs étreintes; à la fin, ce dernier, malgré son âge avancé (étant plus que sexagénaire), exaspéré par un attentat si odieux et si dénaturé, fit un dernier effort pour se dégager, et d'une main paternelle, il envoya le plus jeune mesurer la terre; dans le même instant, l'abbé, pour se soustraire à la correction qui allait probablement lui être administrée, et qu'il méritait si bien, s'empara à la hâte d'une fourche qui se trouvait proche de lui, se précipita sur son père avec cette arme, le saisit par le cou, le cloua contre le mur, et le tenait là immobile.

Cette scène muette et violente, qui se passait en plein midi

dans le voisinage de la route départementale, n'eût pu être pas restée là, si un jeune homme qui passait et qui fut spectateur de ce combat, n'eût été aperçu dans ce moment solennel par les deux frères qui aussitôt, lâchèrent prise et s'enfuirent en toute hâte, un peu contrariés, sans doute par modestie, de ce que leur belle conduite filiale avait été remarquée.

Voilà comme les propagateurs des saintes doctrines entendent la famille. De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires. Courage donc, enfants de Loyola! Vous pouvez donner toute la publicité que vous jugerez convenable à ma lettre. Agréez, etc.

Il est inutile de dire que l'abbé dont il s'agit est un des plus ardents soutiens de l'ordre, et qu'il ne manque pas une occasion de répandre sa bile sur ces gens sans pudeur et sans religion, contre ces ennemis de la famille et de la propriété qu'on appelle les rouges.

### Extérieur.

ITALIE. Rome, 15 août. — Pas de nouvelles importantes.

TOSCANE. Florence, 17. — Le prince Louis de Saint-Théodore, craignant d'être compris dans la persécution générale des libéraux de Naples, est arrivé hier à Florence. Le gouvernement a pris des précautions extraordinaires pour prévenir les désordres aux fêtes de Sienna.

ALLEMAGNE. — Les nouvelles publiées aujourd'hui par les journaux allemands présentent peu d'intérêt.

PRUSSE. — La *Gazette de Cologne* publie la dépêche télégraphique suivante : « Berlin, 21 au soir. — La Prusse, nous assure-t-on, a demandé de nouveaux éclaircissements, en ce qui concerne la commission mixte, qu'elle se montre disposée à accepter, moyennant la réserve que nous avons annoncée. »

— On annonce que dans quelques jours, le Mecklembourg-Schwérin se retirera de l'union, et on continue à penser que le duché de Brunswick en fera autant.

HESSE-ELECTORALE. Cassel, 19. *Dépêche télégraphique*. — M. de Schachten vient d'être chargé par l'électeur de former un nouveau cabinet.

BAVIÈRE. Munich, 20. — On lit dans la *Gazette allemande de Francfort* : « Ce que nous avons annoncé est arrivé; le projet de renforcer la garnison à Francfort a rencontré des obstacles. Peut-être même voudra-t-on prochainement que la garnison se retire. »

GRÈCE. — Le *Méditerranée de Malte* publie d'après une correspondance d'Athènes les affligeants détails que voici : « Le pays est dans la plus grande anarchie; division parmi les ministres; indécision du gouvernement; le brigandage dévastant le nord du pays; les concussions des agents du pouvoir. Le gouvernement n'est d'accord que sur un point : empêcher la liberté de la presse. Une circulaire du ministre de l'intérieur ordonne de mettre en vigueur la loi de 1857, qui prescrit à tout éditeur responsable d'un journal de produire un diplôme d'élève de l'université. Si cette loi était exécutée, la plupart de nos ministres n'obtiendraient pas même un certificat d'élèves aux écoles primaires. — Les chambres seront dissoutes le 9 après trois années d'existence. Cette assemblée n'a pas été choisie par la libre volonté du peuple, mais par la force brutale et sous l'influence de Coletti. »

BOURSE DU 24 AOUT 1850.

3 p. 0/0 comptant....	58 55
5 p. 0/0 comptant....	97 50

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

### ANNONCES.

ABONNEMENTS :

24 FRANCS

par an.

# LE PEUPLE

DE 1850,

BUREAUX :

RUE COQ-HÉRON, 5,

à Paris.

## Journal de la Démocratie socialiste.

Le *PEUPLE DE 1850* est destiné à continuer le *Représentant du Peuple*, le *Peuple* et la *Voix du Peuple*. Le conseil de rédaction est composé des citoyens :

MICHEL (de Bourges), représentant du peuple, président.

E. BAUNE, représentant du peuple.

EUGÈNE SUE, représentant du peuple.

BOYSSET, id.

EDGARD QUINET, id.

COLFAVRU, id.

MADIER DE MONTJAU aîné, id.

DEFLOTTE, id.

P.-J. PROUDHON.

BISSON, — CHEVÉ, — CRETIN, — DARIMON, — TAXILE DELORD, — DELUC, — FAURE, — FAVRE,

— GYVÈS, — MASSOL, — MAUBLANC, — VASBENTER.

Le *Peuple de 1850* paraît trois fois par semaine : les *mercredi*, *vendredi* et *dimanche*. — Chaque numéro, formant huit pages d'impression (la valeur de six numéros par semaine), contient les séances législatives de deux en deux jours; les nouvelles politiques sont aussi complètes que celles données par les journaux quotidiens. — Les prix d'abonnement sont fixés ainsi qu'il suit :

Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr. | Un mois, 2 fr.

Le timbre rend le journal quotidien inaccessible au travailleur; le mode de publication du *Peuple de 1850* permettra à tout citoyen d'avoir son journal, avec une réduction de prix de 12 fr. par an. Avant la nouvelle loi contre la presse, on recevait sept numéros par semaine pour 56 fr. par an; avec la loi, le *Peuple de 1850* donne la valeur de six numéros dans les trois jours de publication. Ce n'est donc, en réalité, qu'un numéro de moins par semaine, largement compensé par une diminution de DOUZE FRANCS par an.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, le *Peuple de 1850* publiera en variété : la *Conspiration impérialiste de Strasbourg, Boulogne et Londres*, par ALEXIS LAGARDE, ancien rédacteur de la *Reforme*. Cette publication, commencée dans le *Peuple*, en 1849, sera refondue et donnée intégralement par le nouveau journal.

On s'abonne en adressant franco un mandat sur la poste ou sur une maison de banque, à l'ordre du directeur-gérant, rue Coq-Héron, 5, à Paris. Les Messageries font aussi les abonnements, sans augmentation de prix

#### A CÉDER.

Un fonds de commerce de mercerie très-bien achalandé dans un quartier très-populeux, rue du Grand-Ruallménil, à Epinal, en face la grande fontaine.

On consentirait un long bail et à des conditions avantageuses.

S'adresser franco à M<sup>me</sup> veuve Leclerc Maudru.

#### DES ACTIONS

DE

## CENT FRANCS

SONT DONNÉES

En échange de marchandises à MM. les fabricants, manufacturiers et industriels qui, comprenant bien leur intérêt, ne doutant pas des ressources considérables que présente le nouveau marché de la Californie, sont disposés à y exporter leurs produits.

Aucune compagnie ne présente de plus sûres garanties à ses actionnaires que la société LA CALIFORNIE. Elle est la seule qui se soit préoccupée de ses associés pour acquérir, avant d'aller les exploiter, des terrains considérables en Californie. — Tous les travailleurs,

limités à 500, sont transportés sur ses navires. — Elle joint donc aux bénéfices réalisés aux *Placers*, et sur les marchés de SAN FRANCISCO et de MONTEREY, ceux que réalisent les affrèteurs sur le prix exigé des passagers.

En prenant des actions de la Compagnie, on fait doublement une bonne affaire, d'abord parce qu'il n'est aucun placement de fonds qui offre plus de garanties et qui puisse donner des bénéfices aussi considérables que ceux attachés à ces actions, ensuite, parce qu'en envoyant des produits en Californie, on s'assure d'importantes commandes pour un marché où la valeur des objets est quintuplée.

Les actions sont au porteur; elles sont de 10, de 25, de 50 et de 100. Tout souscripteur de dix actions reçoit la onzième gratis et à titre de prime. Il est avéré, sans qu'on puisse être taxé d'exagération, qu'une action de 10 francs rapportera cent quarante francs par an, soit douze cent soixante francs pendant la durée de la société. — Ce qui n'empêchera pas l'actionnaire de participer au partage de l'actif de la Compagnie à son expiration.

Toute demande d'actions doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris et adressée à MM. VIGOUREL et Cie., gérants de la Société, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 20.